

Date de la séance

Le 10 mai 2023

Date de convocation

Le 28 avril 2023

Date de publication

Le 28 avril 2023

Nombre de délégués

|              |    |
|--------------|----|
| En exercice  | 34 |
| Présents     | 20 |
| Procurations | 10 |
| Excusés      | 3  |
| Absente      | 1  |

**N° 2023-05-26**

**OBJET :**

**OFFRE DE  
CONCOURS A LA  
CASGBS POUR DES  
TRAVAUX ROUTE  
DES MUSES A  
L'ETANG-LA-VILLE**

Le Président certifie  
que la liste des  
délibérations a été  
publiée sur le site  
internet de la  
Communauté de  
Communes Gally-  
Mauldre

**L'an deux mille vingt-trois**

Le mercredi 10 mai, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Dumay à Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Patrick LOISEL, Président.

**Présents :**

Commune d'ANDELU : Olivier RAVENEL

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL, Martine DELORENZI

Commune de CHAVENAY : Myriam BRENAC

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN

Commune de DAVRON : Damien GUIBOUT

Commune de FEUCHEROLLES : Patrick LOISEL, Michel DELAMAIRE, Yves DEKEYREL

Commune d'HERBEVILLE :

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC, Christophe DEBUISNE

Commune de MAULE : Laurent RICHARD, Olivier LEPRETRE, Hervé CAMARD, Caroline QUINET

Commune de MONTAINVILLE : Eric MARTIN

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Gilles STUDNIA, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Jean-Philippe ANTOINE

**Procurations :**

Stéphane GOMPERTZ à Myriam BRENAC

Agnès TABARY à Adriano BALLARIN

Katrin VARILLON à Patrick LOISEL

Vincent GAY à Eric MARTIN

Sidonie KARM à Laurent RICHARD

Sylvie BIGAY à Olivier LEPRETRE

Jean Christophe SEGUIER à Hervé CAMARD

Karine DUBOIS à Gilles STUDNIA

Axel FAIVRE à Dominique GERBERT

Christelle BARDEILLE à Gérard PARFAIT

**Absents excusés** : Jérôme COTIGNY, William FALCHETTO, Christine CAILLAT

**Absente** : Hajer RIVIERE

**Secrétaire de séance** : Dominique GERBERT

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** la réponse du Ministère de l'intérieur, publiée dans le JO Sénat du 23/08/2018 - page 4364 relative à l'offre de concours,

**CONSIDERANT** que l'offre de concours est une « contribution volontaire et gratuite de l'offrant à une opération de travaux publics à la réalisation de laquelle il est intéressé directement ou indirectement »,

**CONSIDERANT** que la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine réalise des travaux publics d'aménagement d'une piste cyclable Route des Muses à L'Etang-la-Ville,

**CONSIDERANT** que cette piste cyclable sera utilisée par les habitants de Saint-Nom-la-Bretèche, Chavenay et Feucherolles notamment afin de rejoindre la gare « Saint-Nom-la-Bretèche – Forêt de Marly »

**CONSIDERANT** l'avis favorable unanime émis par la Commission Affaires Générales et Financières et Gestion de l'activité du Cinéma Les Deux Scènes réunie le 12 avril 2023 ;

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur Patrick LOISEL, Président et de Madame Myriam BRENAK, vice-Présidente en charge du transport, des déplacements et des circulations douces,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

⇒ **DECIDE** de verser une offre de concours de 100 000 € à la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine pour les travaux d'aménagement d'une piste cyclable Route des Muses à L'Etang-la-Ville.

Le Président  
Patrick LOISEL



Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le ...12../...05../2023
- Document rendu exécutoire le ...12../...05../2023